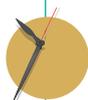
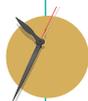


Expériences présentées



Des services innovants sur les pôles d'interconnexion : passer du temps subi au temps choisi



Management de la mobilité avec les entreprises du territoire : une offre multimodale qui permet de répondre à des usages de temps éclatés



Démarche sur le travail à distance sur le territoire (travail nomade et mise en place de centres de coworking)

Grand Lyon

20 rue du lac BP 3103
69399 Lyon cedex 3

Nombre d'habitants

1,2 millions

Superficie

516 Km²

Densité

2 485 habitants/km²

Population

Hommes : 47,6 %
Femmes : 52,4 %

Enfants (0-14 ans) : 18,9 %

Adultes (15-59 ans) : 63 %

Seniors (+ de 60 ans) : 18 %

Mission temps

Mission temps & services innovants

MISSION "temps et services innovants"
Mieux concilier les rythmes de vie à l'échelle d'un territoire

Elus « thématiques temporelles »

Gilles VESCO, Vice-président aux nouvelles mobilités urbaines
gvesco@grandlyon.org 04 78 63 48 32

Karine DOGNIN-SAUZE, Vice-présidente à l'innovation et nouvelles TIC

kdognin-sauze@grandlyon.org 04 26 99 37 42

Michèle VULLIEN, vice-présidente aux transports collectifs
mvullien@grandlyon.org 04 26 99 39 47

Contact administratif

Lucie VERCHERE
chargée de mission temps et services innovants
lverchere-tortel@grandlyon.org
04 26 99 39 91



Des services innovants sur les pôles d'interconnexion : passer du temps subi au temps choisi

L'échelle géographique

Communauté urbaine.

Le(s) initiateur(s)

Initiateur : Grand Lyon.

Portage : Mission temps & services innovants.

Les partenaires

SNCF, SYTRAL, Région Rhône-Alpes.

L'équipe

- Lucie VERCHERE, Chargée de mission Temps & services innovants du Grand Lyon.
- Marie MASSIANI, Apprentie M2 à la mission « temps ».

Website

www.espacedestemps.grandlyon.com/_Services_de_mobilite/mobilite_INTERCONNEXIONS.html

La période

- Étude lancée en Juin 2013.
- Début d'expérimentation prévue pour fin 2013.

Le projet

Souvent perçus de façon négative ou comme simples lieux de transit, les pôles d'interconnexion sont le plus souvent considérés comme des espaces de mobilité contrainte.

Pourtant les pôles d'interconnexions possèdent un fort potentiel d'optimisation de la mobilité et de meilleure gestion des temps de vie car ils peuvent être l'occasion de services multiples pour les usagers.

L'idée est de transformer le temps d'attente subi en un temps d'escale choisi, en métamorphosant ces pôles en lieux de vie et pas uniquement en lieux de passage, c'est-à-dire un lieu où l'on gagne du temps en proposant de nouveaux services.

Dès lors, l'étude d'opportunité doit permettre d'identifier, à partir de la liste créative réalisée par le Conseil de Développement :

- les services pertinents à développer, adaptés à chaque pôle définis ci-dessous, en s'appuyant sur le travail du Conseil de Développement. (1 à 2 par pôle, selon les spécificités de chaque lieu),
- les conditions précises de faisabilité pour la phase d'expérimentation (coûts, partenaires, gouvernance, conditions d'implantation...).

Domaine d'application prioritaire

Mobilité - aménagement urbain - ville servicielle.

Les bénéficiaires

Les usagers des TC ainsi que les riverains des trois pôles d'expérimentation.

Les objectifs

Améliorer la qualité de la mobilité, mieux coordonner les différents rythmes de vie, diminuer les pérégrinations subies et renforcer l'attractivité de la multimodalité ainsi que l'insertion de ces pôles dans leurs quartiers.



La méthodologie

Trois pôles ont été reconnus comme pertinents pour l'expérimentation :

- gare de Saint-Paul pour sa dimension très urbaine et historique, avec une importante fréquentation étudiante,
- gare de Gorge de Loup en raison de sa forte fréquentation et de son rôle de porte d'entrée entre Lyon et un territoire périurbain où la voiture domine,
- gare de Vénissieux pour son caractère périurbain et son état de vide serviciel.

Le projet est organisé en deux temps : étude d'opportunité (juin - sept 2013) et l'expérimentation à proprement parler (fin 2013 - juin 2014).

1 - L'étude d'opportunité doit permettre d'identifier, à partir d'une liste créative réalisée par le Conseil de Développement :

- les services pertinents à développer, adaptés à chaque pôle définis ci-dessous, en s'appuyant sur le travail du Conseil de Développement. (1 ou 2 par pôle, selon les spécificités de chaque lieu),
- les conditions précises de faisabilité pour la phase d'expérimentation (coûts, partenaires, gouvernance, conditions d'implantation...).

2- L'expérimentation :

Modalités à construire en fonction des résultats de l'étude d'opportunité.

Le budget

Étude 2013 = 15 000 euros sur le budget de la mission Temps & services innovants - Grand Lyon.

Expérimentations 2014 = budget mission « temps » et fonds Région RA.

L'impact

À venir.

L'évaluation

À venir.

Les points forts

- Construire une concertation partenariale avec tous les acteurs.
- Travailler la gouvernance du projet.
- Innover avec la mise en place de services originaux.

Les points faibles

- La difficulté du multipartenariat et de la gouvernance.



Le management de la mobilité avec les entreprises du territoire

Proposer une offre multimodale aux salariés qui permet de répondre à des usages de temps éclatés et à la construction d'une ville plus durable

L'échelle géographique

Communauté urbaine.

Le(s) initiateur(s)

Initiateur : Grand Lyon.

Portage : Mission temps & services innovants.

Les partenaires

Les clubs d'entreprises des 14 territoires engagés dans une démarche PDIE, ADEME, SYTRAL, SNCF, Région Rhône-Alpes, Communes concernées.

L'équipe

- Lucie VERCHERE, Chargée de mission Temps & services innovants du Grand Lyon.
- Michel FOUROT, Animateur des plans de déplacement interentreprises, Grand Lyon.

Website

http://www.espacedestemps.grandlyon.com/_Services_de_mobilite/mobilite_PDIE.html

La période

Depuis 2006.

Le projet

Le travail conditionne grandement les temps de vie des individus, or l'organisation actuelle du travail très émietlée conduit à repenser les mobilités domicile-travail afin de mieux concilier les différents rythmes de vie. Aussi, la mission « temps & services innovants » du Grand Lyon a développé un management de la mobilité avec les entreprises du territoire afin de proposer une offre multimodale de mobilité qui permette de répondre à des usages de temps éclatés, tout en s'inscrivant dans une démarche de ville durable.

Depuis 2005, un ensemble de mesures a été mis en place pour répondre à la question du management de la mobilité sur les territoires économiques. Grâce à un processus de concertation (sur le modèle des tables quadrangulaires de concertation italiennes) qui lie entreprises et associations d'entreprises du territoire, institutions (Grand Lyon, communes, Région Rhône Alpes, Ademe) et AOT (Sytral, SNCF...).

- 14 Plans de déplacements Inter-entreprises sont en cours, avec des diagnostics et plans d'actions actifs ;
- ils regroupent plus de 440 entreprises,
- et concernent près de 30 000 salariés potentiels.

Concrètement, les PDIE contribuent à améliorer la desserte en TC des territoires concernés (révisions des parcours, des fréquences et des horaires de services). Des actions pour inciter au covoiturage et au partage de véhicules visent à proposer des opportunités de déplacement en dehors des plages horaires des TC.

Un dispositif d'animation de proximité a été mis en place par la mission « temps » via le subventionnement de postes d'animateurs mobilité sur les zones d'emplois (cf. le time manager de Prato en Italie). Ce dispositif de marketing de proximité est essentiel.

Domaine d'application prioritaire

Mobilité , innovation sociale.

Les bénéficiaires

Les salariés des entreprises des territoires économiques du Grand Lyon.



Les objectifs

- Inciter les travailleurs à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture et plus respectueux de l'environnement.
- Comprendre leurs attentes et besoins liés à leurs pérégrinations journalières.

La méthodologie

- Un cadre partenarial est défini sur un territoire spécifique, regroupant l'ensemble des acteurs économiques locaux volontaires ainsi que les institutions concernées.
- Un diagnostic de mobilité est ensuite réalisé à l'échelle du territoire concerné.
- A partir de quoi, un plan d'action est co-construit et mis en œuvre.
- Le point fort de ces démarches repose, outre sur la concertation, sur un dispositif d'animation territoriale de la mobilité, via la mise en place de postes « d'animateurs mobilité » dont la mission est de déployer le plan d'action des PDIE et d'être des relais entre tous les partenaires.

Le budget

60 000 euros annuels pour le budget d'animation financés sur le budget de la mission Temps & services innovants - Grand Lyon.

L'impact

Le fait de co-construire avec les salariés des solutions de mobilité adaptée permet de développer de la proximité et d'encourager les changements de conduite de mobilité.

L'évaluation

- Des réunions d'échange entre les animateurs des différents PDIE sont organisées 2/an.
- Plusieurs points de capitalisation des expériences ont été réalisés afin de constituer une expertise dans le domaine. De cette démarche sont nés deux guides méthodologiques des PDIE :
 - Tome 1 « Salariés, entreprises, territoires, tous mobilisés pour vos déplacements » Avril 2009. Comment mettre en place des démarches PDIE
 - Tome 2 « Management de la mobilité des territoires économiques du Grand Lyon ». Guide des bonnes pratiques de management de la mobilité
- Le dispositif de covoiturage www.covoiturage-grandlyon.com, né de cette démarche bénéficie d'une évaluation annuelle.

Les points forts

- Les territoires affichent de meilleurs taux de report modal.
- L'animation de proximité est la clé de voûte de la réussite du PDIE.
- Un portage fort de la part du club d'entreprises et l'animation sont des conditions sine qua non de réussite.

Les points faibles

- Les résultats sont inégaux en fonction des territoires.



Démarche sur le travail à distance sur le territoire

Travail nomade et mise en place de centres de coworking

L'échelle géographique

Communauté urbaine.

Le(s) initiateur(s)

Initiateur : Grand Lyon.

Portage : Mission temps & services innovants.

Les partenaires

Commune de Charly, La Cordée, Coop Alternatives, Chronos, Région Rhône-Alpes.

L'équipe

Lucie VERCHERE, Chargée de mission Temps & services innovants du Grand Lyon.

Website

http://www.espacedestemps.grandlyon.com/_Services_aux_salaries/salaries.html

La période

Réflexion en cours depuis 2010, montée en puissance en 2013, capitalisation début 2014.

Le projet

La mission « temps » du Grand Lyon s'est engagée dans une réflexion sur la « démobilité » qui permettrait à la fois de mieux concilier les temps de vies des habitants tout en construisant une ville plus durable puisque les déplacements domicile-travail représentent 33% des nuisances environnementales.

Travailler, un ou deux jours par semaine, non plus en entreprise mais depuis des lieux équipés, collaboratifs et multi-fonctionnels, est l'angle par lequel le Grand Lyon veut entamer l'expérience de la démobilité. Les tiers-lieux, dédiés aux e-activités, sont au confluent de la demande sociale pour moins de mobilité, pour une gestion du temps personnel privilégiée, tout en assurant une compétitivité de l'entreprise et des territoires accrue. Il s'agit à présent de développer des télécentres ou centres de coworking de 2^e génération.

• 1 - Étude sur le travail à distance :

La mission « Temps et services innovants » du Grand Lyon en partenariat avec le groupe Chronos a ouvert un chantier prospectif sur cette problématique du travail nomade. Il s'agit de mieux comprendre les éléments cognitifs et pratiques essentiels au développement du travail nomade.

• 2 - Expérimentation : ouverture d'un centre de télétravail à Charly.

Depuis 2010, elle soutient la commune de Charly, commune périurbaine au sud-ouest du Grand Lyon, dans la mise en place d'un centre de télétravail d'environ 30 postes. L'ouverture est prévue en 2014. Ce centre se doublera d'un centre de ressources sur le travail à distance avec un forum annuel sur ce thème.

• 3 - Un réseau des centres de coworking :

La mission « temps » répond à une commande politique visant à créer un réseau regroupant l'ensemble des centres de coworking à l'échelle de la communauté urbaine afin d'accroître la pratique du travail à distance. Ce réseau permettrait de structurer et de rendre plus lisible l'offre de coworking pour les habitants du territoire. Chacun pourra alors s'informer sur le centre le plus proche de son domicile et les caractéristiques de celui-ci.



Domaine d'application prioritaire

Mobilité, organisation du travail, innovation sociale.

Les bénéficiaires

L'ensemble des travailleurs de la communauté urbaine susceptibles de télétravailler, notamment ceux qui résident en périphérie et/ou dans des zones mal desservies en TC.

Les auto-entrepreneurs et start-up du territoire

Les communes qui jouent l'attractivité diurne de leur territoire.

Les objectifs

Diminuer les déplacements pendulaires, limiter les engorgements, mieux concilier les différents rythmes de vie et accroître la qualité de vie des habitants-salariés.

La méthodologie

- 1 - Étude sur le travail nomade avec le Bureau d'étude Chronos :
Enquête web et téléphonique auprès de décideurs publics pour récolter leurs avis et besoins sur le thème du travail à distance.
- 2 - Expérimentation : ouverture d'un centre de télétravail à Charly.
Dès 2010, une enquête web a été conduite auprès de 800 entreprises du territoire afin de les interpellier sur ce concept. Une étude de faisabilité a été conduite en 2011 en collaboration avec la commune de Charly. Cela a débouché par l'intérêt de quelques grosses entreprises pour utiliser le futur centre (Groupama, La Poste, Orange...) et d'un certain nombre d'entrepreneurs. Une Association regroupant des partenaires potentiels publics et privés a vu le jour en 2012 pour accompagner la création du dispositif.

- 3 - Un réseau des centres de coworking :
Été 2013, le recensement et la définition des identités des différents centres de coworking ont été réalisés. Septembre 2013, premières rencontres visant à créer le réseau pour fin 2013, montage d'un séminaire de capitalisation et élaboration d'outils collaboratifs.

Le budget

Depuis 2010, 50 000 euros sur le budget de la mission Temps & services innovants - Grand Lyon.

L'impact

Meilleure harmonisation des rythmes de vie individuels et professionnels, attractivité diurne des territoires.

L'évaluation

À venir.

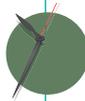
Les points forts

- Une démarche innovante,
- partenariale,
- visant à faire croître l'attractivité des territoires tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Les points faibles

- Gouvernance multipartenariale.
- Difficulté à mobiliser en interne et en externe (entreprises).

Expériences présentées

-  Favoriser la réflexion sur le temps des étudiants
-  Mener une réflexion et des actions en faveur de l'intergénérationnel
-  Offrir des spectacles gratuits en horaires atypiques pour une meilleure accessibilité à la culture – les Concerts-Sandwichs

Grand Poitiers

Hôtel de Ville cs 10569
15 place du Maréchal Leclerc
86021 Poitiers Cedex

Nombre d'habitants

142 088

Superficie

256,33 Km²

Densité

533 habitants/km²

Population

Hommes : 46,9 %
Femmes : 53,1 %

Enfants (0-14 ans) : 14,1 %
Jeunes (15-29 ans) : 31,9 %

Adultes (30-59 ans) : 35,5 %
Seniors (+ de 60 ans) : 18,5 %

Population immigrée : 6,6 %

Mission temps

Agence des Temps, Service Prospective et Coopérations territoriales de Grand Poitiers

Elus en charge des politiques temporelles

Christine SARRAZIN-BAUDOUX, Première adjointe au Maire, chargée de la modernisation administrative, l'administration générale, l'accueil du public, l'Agence des Temps, les technologies de l'information et systèmes d'informations

christine.sarrazin-baudoux@mairie-poitiers.fr

05 49 52 35 35 poste 4499

Jules AIME, Conseiller Municipal délégué à l'Agence des Temps
jules.aime@mairie-poitiers.fr 05 49 52 35 35

Contacts administratifs

Dominique ROYOUX, Directeur de l'Agence des Temps et du Service Prospective et Coopérations Territoriales

dominique.royoux@agglo-poitiers.fr

05 49 52 36 39

Mireille TERNY, Animatrice de l'Agence des Temps

mireille.terny@agglo-poitiers.fr

05 49 52 36 14



Favoriser la réflexion sur le temps de l'étudiant

L'échelle géographique

Ville de Poitiers et Grand Poitiers.

Le(s) initiateur(s)

L'Agence des Temps de Grand Poitiers.

Les partenaires

Les Services Mobilité, Vie étudiante et culture de Poitiers et Grand Poitiers, l'Université, le CROUS, les associations et représentants étudiants.

L'équipe

Dominique ROYOUNX et Mireille TERNY, Directeur et Animatrice de l'Agence des Temps.

La période

La mobilisation autour de cette question a commencé en 2008 pour se terminer en 2010.

Des rencontres bilans ont eu lieu en juin 2008 et mars 2009 sous forme notamment de Journée de la Prospective.

Le projet

Poitiers est la ville de France à la plus forte proportion étudiante par rapport à la population globale. C'est une richesse et un rythme très particulier pour le territoire. La démarche consiste, par le prisme du temps, à faire ressortir les principaux problèmes des étudiants (campus, site du Futuroscope, classes préparatoires, Instituts Universitaires de Technologies etc.) afin que les acteurs concernés s'en saisissent et agissent.

Domaine d'application prioritaire

Mobilité, environnement, accessibilité aux services, culture.

Les bénéficiaires

Les étudiants de l'Université de Poitiers.

Les objectifs

Faire connaître les problèmes des étudiants, créer des liens entre les structures concernées, rendre les étudiants acteurs de la démarche.

La méthodologie

- Rencontre avec les acteurs concernés sur un thème ;
- Travail des associations étudiantes sur ce thème ;
- Restitution du travail avec l'ensemble des acteurs ;
- Restitution dans les instances de décision de Grand Poitiers.

En l'occurrence les thèmes ont concerné :

- Le temps étudiant en général avec trois focus : la mobilité, l'accès à la culture, les conditions de vie ;
- La mobilité : les besoins des étudiants handicapés en matière de mobilité, la communication, le campus vert, le vélo, le bus la nuit ;
- La culture et les loisirs : l'accessibilité temporelle des spectacles et des loisirs sur la semaine, le week-end et l'année, l'interculturalité et la banalisation des cours le jeudi après-midi.

Le budget

4 000 euros sur le budget de l'Agence des Temps de Grand Poitiers pour l'édition d'une étude sur les modes de vie des étudiants de Poitiers.

L'impact

Meilleure prise en compte de la population étudiante.

Les points forts

- Mise en réseau d'acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble ;
- Implication, responsabilisation de la population étudiante ;
- Mise en place d'actions suite à la présentation en commission d'agglomération, notamment sur la mobilité. La ligne de bus nocturne Noctabus a été développée dans sa durée, -plus tard le matin-, et dans sa sphère géographique, - plus de quartiers desservis -.

Les points faibles

- Difficulté à connaître l'aboutissement réel de certaines propositions.



Mener une réflexion et des actions en faveur de l'intergénérationnel

L'échelle géographique

Ville de Poitiers et Grand Poitiers.

Le(s) initiateur(s)

L'Agence des Temps de Grand Poitiers et le Conseil de Développement de Grand Poitiers, groupe « Âges de la vie ».

Les partenaires

Acteurs locaux concernés par les diverses thématiques abordées : maisons de quartiers, associations, bailleurs sociaux, services de Grand Poitiers, CCAS, réseau gérontologique Ville-Hôpital, etc.

L'équipe

Mireille TERNY, Animatrice de l'Agence des Temps de Grand Poitiers et co-animatrice du groupe « Âges de la vie ».

La période

Le Conseil de Développement responsable et l'Agence des Temps se sont autosaisis de la question de l'intergénérationnel en 2008 et ont créé le groupe de réflexion « Âges de la vie ». Ce groupe continue encore ses travaux à ce jour.

Le projet

Dans une société où 4, voire 5 générations, sont amenées à se côtoyer, où l'éloignement géographique des familles, l'entrée tardive dans le monde adulte perturbent les solidarités familiales, le Conseil de Développement et l'Agence des Temps ont souhaité s'autosaisir de la question de l'intergénérationnel. C'est également sous l'angle des temporalités que cette thématique est abordée : aménagement des lieux en fonction des rythmes de vie ; accessibilité des services en fonction des âges de la vie etc. tout cela en n'oubliant pas que le but est à la fois de s'adapter aux besoins mais aussi de bousculer pour favoriser le lien entre les générations.

Il s'agit plus globalement de :

- considérer le vieillissement comme une ressource à valoriser dans la société,
- favoriser le dialogue et les solidarités entre générations au cœur des quartiers,
- développer des synergies entre acteurs locaux pour une véritable prise de conscience et un travail partenarial.

Domaine d'application prioritaire

- S'agissant d'œuvrer pour le Bien Vivre ensemble tous les domaines d'application sont concernés.

Les bénéficiaires

Plus particulièrement les personnes âgées isolées mais en réalité toutes les tranches d'âges.

Les objectifs

Comme toute autosaisine du Conseil de Développement, celle-ci a pour objectif d'interpeller les élus sur une question majeure de société et d'apporter des éléments stratégiques.

En l'occurrence, concernant l'intergénérationnel et le bien vivre ensemble, le groupe Âges de la vie a même été au-delà de ce rôle de conseil en réussissant à faire émerger un nouveau service de cohabitation intergénérationnelle sur le territoire, nommé Equip'Âges.

La méthodologie

Le groupe Âges de la vie a plus particulièrement travaillé sur trois axes :

- connaissance et développement des actions intergénérationnelles au sein des associations,
- développement de l'intergénérationnel au sein des quartiers et de l'habitat,
- connaissance et développement de l'engagement bénévole comme gage d'échanges entre les générations.



Pour cela le groupe a procédé par :

- enquêtes (enquêtes sur les associations et l'intergénérationnel, enquête sur la cohabitation intergénérationnelle, enquête sur l'engagement bénévole auprès des habitants et des associations),
- organisation de forums avec des acteurs locaux et nationaux, réunissant pour chacun d'entre eux plus d'une centaine de personnes,
- édition d'un document sur les actions phares intergénérationnelles dans les associations,
- réunions, rendez-vous individuels pour mobiliser les acteurs locaux pour la création du service de cohabitation intergénérationnelle. Après l'éventualité d'une création d'association par des membres du CDR, c'est finalement une Maison de Quartier qui accepte d'intégrer ce dispositif à son service Habitat Jeunes,
- remise d'un avis circonstancié aux élus sur la question de l'intergénérationnel.

Et a mis en œuvre des actions concrètes :

- mise en place d'une formation pour les bénévoles associatifs sur l'intergénérationnel,
- création d'un nouveau service de cohabitation intergénérationnelle, Equip'Âges, sur le territoire.

Le budget

Environ 1 000 euros par an partagés entre les budgets du Conseil de Développement et de l'Agence des Temps pour l'organisation des forums, l'édition de documents et de supports de communication, la rémunération de certains intervenants.

L'impact

A venir. Mais déjà, dans l'immédiat, le service de cohabitation intergénérationnelle commence à répondre aux besoins exprimés.

L'évaluation

En ce qui concerne l'intérêt porté par le groupe et les acteurs impliqués, tous ont répondu présents tout le long de la réflexion.

Les points forts

- Une prise de conscience des élus que le Bien vivre ensemble relève d'une véritable politique publique.
- Une prise de conscience des acteurs de coordonner leurs actions en faveur de l'intergénérationnel qui ne « va pas de soi ».
- La création du service de cohabitation intergénérationnelle « Equip'Âges ».

Les points faibles

- La difficulté à mettre en œuvre cette politique transversale au sein de la collectivité.



Offrir des spectacles gratuits en horaires atypiques pour une meilleure accessibilité à la culture – Les Concerts-Sandwichs

L'échelle géographique

Ville Poitiers.

Le(s) initiateur(s)

L'Agence des Temps de Grand Poitiers.

Les partenaires

Le Théâtre Auditorium de Poitiers (TAP), Scène Nationale.

L'équipe

Dominique ROYUX et Mireille TERNY, Directeur et Animatrice de l'Agence des Temps.

La période

Le premier Concert-Sandwich a été programmé en 2009 et le dispositif existe toujours et s'est même développé.

Le projet

Les salariés du centre-ville de Poitiers sont nombreux (administrations, banques, commerces) et captifs entre midi et deux.

Par ailleurs l'offre culturelle du TAP, situé en plein cœur du centre-ville, n'est pas forcément accessible à ces salariés qui, pour un grand nombre d'entre eux, habitent assez loin en périphérie. Ils n'ont pas toujours le temps, ni l'envie, de revenir pour un spectacle sur un horaire traditionnel de 20h30-21h00.

L'Agence des Temps a donc engagé un partenariat avec le TAP pour organiser des concerts gratuits entre midi et 2 avec possibilité de restauration (sandwichs) sur place.

Domaine d'application prioritaire

Accessibilité à la culture.

Les bénéficiaires

Public cible : les salariés du centre-ville mais évidemment ouvert à l'ensemble des habitants.

Les objectifs

- Rendre la pause déjeuner des salariés du centre-ville plus attractive.
- Faire connaître le TAP et ses concerts à un public qui ne le connaît pas forcément.

La méthodologie

Un partenariat est engagé avec le TAP pour chaque saison culturelle. 5 à 6 concerts (ou lectures ou chanteurs ou danses) sont programmés dont 1 fin septembre dans le cadre de la Semaine de Bienvenue aux Etudiants.

Un flyer récapitulatif de l'ensemble des spectacles est réalisé ainsi que des flyers pour chacun des spectacles. Ceux-ci sont distribués à l'ensemble des administrations du centre-ville.

La communication est également relayée par :

- le magazine Poitiers-Mag, le site internet de la Ville de Poitiers,
- et surtout les sites intranet des administrations du centre-ville, dont bien évidemment ceux de la Ville et de Grand Poitiers,
- le TAP qui a totalement intégré les Concerts Sandwichs dans sa communication (site Internet, livrets etc.).

Le budget

6 000 euros sur le budget de l'Agence des Temps de Grand Poitiers comprenant les prestations des artistes et les documents de communication.

Certaines prestations sont gratuites pour l'Agence (prestations d'élèves du Conservatoire ou de l'Ecole de Danse, artistes offrant leur prestation après un enregistrement).

L'impact

Découverte et "démystification" d'un lieu dédié à la Culture. Les Concerts-Sandwichs se tiennent dans l'entrée du TAP, les spectateurs assis sur les marches.

Des témoignages ont été recueillis de personnes pour qui ces concerts étaient l'occasion d'une première rencontre avec le lieu et parfois avec la musique classique.



L'évaluation

Outre les nombreux témoignages de satisfaction recueillis sur place, un comptage systématique est fait à chaque spectacle. Ce comptage indique une moyenne de 350 personnes par spectacles.

Les points forts

- Démystification d'un lieu et d'une forme culturelle par une meilleure accessibilité.
- Public cible, - les salariés du centre-ville -, atteint.
- Le TAP est maintenant demandeur de plus de concerts de ce type et souhaite développer le partenariat.

Les points faibles

- L'Agence des Temps a souhaité exporter les concerts hors du théâtre pour les proposer aux salariés des zones d'activités économiques. Le TAP était prêt à jouer le jeu mais aucune association d'entrepreneurs n'a souhaité s'investir sur ce projet... pour l'instant...
- Le développement des concerts va impacter le budget de l'Agence pour ses missions de prospective. Un transfert sur le budget Culture serait nécessaire.



Expérience présentée



Démarche prospective sur la prise en compte des temps dans l'aménagement du territoire à l'échelle régionale en Nord-Pas de Calais

Région Nord-Pas de Calais

Siège de Région
151, avenue du Président Hoover
F 59555 Lille Cedex

Nombre d'habitants

4 038 157

Superficie

12 414 Km²

Densité

325,3 habitants/km²

Population

Hommes : 48,3 %
Femmes : 51,7 %

Enfants (0-14 ans) : 20,1 %
Jeunes (15-29 ans) : 20,2 %

Adultes (30-59 ans) : 39,6 %
Seniors (+ de 60 ans) : 20,1 %

Population immigrée : 4,6 %

Mission temps

Elue en charge des politiques temporelles

Myriam CAU

Vice-Présidente du Conseil Régional,
en charge du Développement Durable,
de la Démocratie participative et de l'Évaluation

myriam.cau@nordpasdecalais.fr

03 28 82 55 02

Contacts administratifs

Pierre-jean LORENS, Directeur du Développement
Durable, de la Prospective et de l'Évaluation

pierre-jean.lorens@nordpasdecalais.fr

03 28 82 70 01

Benoit GUINAMARD, Chargé de mission

benoit.guinamard@nordpasdecalais.fr

03 28 82 70 17



Démarche prospective sur la prise en compte des temps dans l'aménagement du territoire à l'échelle régionale en Nord-Pas de Calais

L'échelle géographique

Régionale.

Le(s) initiateur(s)

Direction du Développement Durable, de la Prospective et de l'Évaluation du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Les partenaires

Représentants des différentes ingénieries territoriales et d'organismes socio-économiques du Nord-Pas de Calais, regroupés au sein d'un groupe « Temps-Territoires-Développement Durable Nord-Pas de Calais » (Collectivités régionale, départementale, locales, INSEE, agences d'urbanisme, CCI, services de l'Etat, organisation syndicale, bailleur social...).

L'équipe

Service « Observation et Prospective régionale » :

- Benoit Guinamard, chargé de mission.

La période

Démarche en cours, commencée en 2008

- phase exploratoire 2008-2009 conclue par un atelier de prospective régionale et la publication d'un « Etude prospectives régionales »,
- phase focus 2010-2011 conclue par un atelier de prospective régionale,
- phase d'expérimentation territoriale à partir de 2013.

Le projet

Démarche dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) qui met en exergue les enjeux de cohésion sociale et territoriale liés aux temps. Un objectif du Schéma est intitulé « accompagner les territoires dans la mise en place de politiques des temps ».

La Région a d'abord souhaité approfondir la question et préciser sa posture avec les autres acteurs et échelons territoriaux dans la mise en place de politiques des temps.

Une deuxième phase s'est ensuite focalisée sur trois aspects : les maisons de santé pluridisciplinaires, une opportunité pour mieux intégrer la problématique du temps dans un projet de santé du territoire ; le temps, vecteur de dialogue social territorial ; le temps, dimension permettant de mieux atteindre les objectifs des éco-quartiers et de l'urbanisme durable. Elle a également contribué à une meilleure connaissance régionale (début d'exploitation de l'enquête régionale mobilité et déplacements de 2010).

Une troisième phase d'expérimentation avec des territoires va prochainement commencer (les contacts sont en cours). Elle permettra l'accompagnement d'un territoire dans une construction de politiques et d'actions temporelles pour mieux intégrer les aspects inter-territoriaux et les complémentarités région-territoire.

Domaine d'application prioritaire

Attention portée aux politiques régionales et aux sujets qui font lien avec les échelons locaux (articulation urbanisme-mobilités ; fonctionnement métropolitain de la région...).

Les bénéficiaires

L'ensemble de l'ingénierie territoriale en Nord-Pas de Calais (notamment via les ateliers de prospective régionale et les publications) et, potentiellement, tous les acteurs de la vie locale et régionale.



Les objectifs

Apporter, par la dimension des temps, un nouveau regard, une nouvelle connaissance, ainsi que des éléments de « boîte à outils » susceptibles :

- de nourrir de nouvelles conceptions de l'aménagement et de l'animation du territoire dans un Projet et une stratégie de territoire,
- de donner plus de pertinence et d'innovation à l'action publique en région,
- de mieux se faire rencontrer intérêt régional et intérêt local dans le cadre de l'accompagnement de territoires,
- d'aider les acteurs à l'intégrer dans le processus d'élaboration d'une politique ou d'une action.

La méthodologie

Démarche collective :

- Constitution d'un groupe régional (une trentaine de personnes, issues des collectivités et de la vie économique et sociale).
- Assistance à maîtrise d'ouvrage (ATEMIS).

Phase exploratoire : vérification de la pertinence de l'échelon régional ; analyse de l'impact sur les politiques de la Région ; identification de champs privilégiés

Phase « focus » : analyse de trois projets en Nord-Pas de Calais correspondant aux champs identifiés (maisons de santé pluridisciplinaires ; éco-quartiers ; dialogue social territorial): comment la prise en compte des temps apparaît-elle déterminante pour que les objectifs affichés soient atteints. Repérage de « l'outillage » à mobiliser pour avancer vers de l'opérationnel.

Phase « expérimentation » : identification, avec un/ des territoire(s) volontaires, des sujets ou actions à l'articulation entre échelon régional échelon du territoire dans lesquels l'entrée « temps » est un levier déterminant pour apporter des réponses s'inscrivant dans une perspective de développement durable. Mise au point conjointe d'une méthodologie et d'un outillage. Accompagnement par le groupe régional.

Le budget

Inscrit dans le budget alloué à la démarche d'animation du SRADDT.

Les points forts

- Mise en réseau de nombreux acteurs tant à l'interne qu'à l'externe de l'Institution.
- Nouvelle lecture d'un territoire par la dimension humaine.
- Mise en évidence d'aspects inter-territoriaux.
- Elargissement du champ des acteurs concernés et une mise en exergue de « l'expertise d'usage ».

Une intelligence territoriale qui nourrit un besoin de connaissance nouvelle et partagée et enrichit le processus de construction des politiques (observation ; diagnostic ; élaboration de la politique ; mise en œuvre ; évaluation) en illustrant peut-être aussi la notion de « territoire apprenant » promue dans le cadre de l'actualisation du SRADDT.

Les points faibles

- Un phénomène d'acculturation qui demande... du temps.
- Une visibilité régionale et une complémentarité avec les autres collectivités encore à préciser dans ce domaine.

Documents Disponibles

Tempo du Mois (lettre d'actualités et d'échanges)

Actes des Temporelles 2006 à 2012

Plaquette de présentation Tempo Territorial

Plaquette « **Concilier les temps en entreprise** »

**Dossier de capitalisation
des premières expérimentations**

Synthèse des Mardis de Tempo

(Dernières éditions)

- Pourquoi et comment réorganiser le temps de travail des agents de propreté ? (31 mars 2009)
- Le dimanche, un jour comme les autres ? (27 janvier 2009)
- Les rythmes de la concertation (25 mai 2010)
- La ville l'été, entre rupture et continuité (6 juillet 2010)
- Travailler à distance pour mieux concilier ses temps de vie ? (24 mai 2011)
- Temps, travail, dans l'économie de services (26 février 2013)

L'urbanisme temporel

- Séminaire sur l'urbanisme temporel, Saint-Denis (jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2007)
- Vers un urbanisme temporel (Tempo du mardi 29 septembre 2009)

Améliorer la gestion des temps des étudiants

Constats, préconisations et exemples de bonnes pratiques en France (mai 2009)

Guides méthodologiques

- Rythmes de vie et organisation du territoire. Quelles tensions ? Quelles médiations ? Quelles politiques publiques mettre en œuvre ?
- Ouvrir les médiathèques le dimanche. Pourquoi ? Comment ?

Statuts, composition du Conseil d'administration et Groupes de travail

Tempo
TERRITORIAL

Contacts

Dominique ROYOUX

Président

dominique.royoux@agglo-poitiers.fr

Mireille TERNY

Assistante

mireille.terny@agglo-poitiers.fr

0549523614